

# FLASH INFO

MONTREUIL / LE 8 DÉCEMBRE 2025

## Aménagement des aires piétonnes et voirie entre le boulevard Aristide Briand et la route de Romainville

Les travaux d'aménagement des contre-allées de l'avenue paysagère se poursuivent avec une troisième phase à partir du 18 décembre 2025.

### Ce qui change à partir du 18 décembre :

#### Pour les automobilistes :

- L'axe rue de Romainville / Route de Montreuil redevient traversant dans les 2 sens.
- Circulation sur l'allée paysagère en double sens entre le Boulevard Aristide Briand et l'axe Rue de Romainville / Route de Montreuil.
- Réduction de la voie de circulation du Boulevard Aristide Briand avec mise en place d'un alternat de feu de part et d'autre du tracé du tramway T1.
- Changement de sens définitif de la rue Fernand Combette.
- Reprise de la circulation sur les rues Irénée Lecocq et Traversière.

#### Pour les piétons :

- Un cheminement piéton, ainsi que des traversées seront mises en place le long de la portion ouverte de l'allée paysagère.

Voir plan au verso

t1bobigny-valdefontenay.fr 

SUIVEZ TOUTE L'ACTU DU T1 EN VOUS  
ABONNANT À NOTRE NEWSLETTER



Nous sommes conscients que ces travaux représentent un changement dans votre quotidien et nous vous assurons que toutes les mesures sont mises en œuvre afin de minimiser la gêne.  
Nous vous remercions de votre compréhension.

L'équipe projet T1



**UNE QUESTION ?  
LES AGENTS D'INFORMATION DE VOTRE SECTEUR SONT À VOTRE ÉCOUTE**

### BOBIGNY

**Bertrand** : 06 14 30 94 09  
[bertrand@t1bobigny-valdefontenay.fr](mailto:bertrand@t1bobigny-valdefontenay.fr)

### MONTREUIL - ROMAINVILLE

**Bilal** : 06 21 39 12 01  
[bilal@t1bobigny-valdefontenay.fr](mailto:bilal@t1bobigny-valdefontenay.fr)

### NOISY-LE-SEC

**Amoro** : 06 21 97 79 97  
[amoro@t1bobigny-valdefontenay.fr](mailto:amoro@t1bobigny-valdefontenay.fr)  
 (également référent livraisons commerces toutes communes)

**Sonia** : 06 14 30 94 96

[sonia@t1bobigny-valdefontenay.fr](mailto:sonia@t1bobigny-valdefontenay.fr)  
 (également médiatrice commerçants toutes communes)